

**Arrêté du 26 juillet 2012 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public  
devant la chambre territoriale de discipline des commissaires aux comptes  
du ressort de la cour d'appel de Nouméa**

**NOR : JUSC1230376A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu les articles L. 822-7, L. 938-1, R. 822-35 et R. 938-1 du code de commerce ;*

*Vu l'arrêté du 21 février 2011 portant désignation des magistrats chargés du ministère public devant la chambre  
territoriale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa ;*

*Vu la proposition du procureur général près la cour d'appel de Nouméa, en date du 23 juillet 2012,*

ARRÊTE

**Article 1**

Est désigné pour exercer les fonctions de ministère public auprès de la chambre territoriale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Nouméa :

M. Michel BEAULIER, avocat général près ladite cour, titulaire, en remplacement de M. Yves RABINEAU, appelé à de nouvelles fonctions.

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 26 juillet 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice et  
par délégation,  
La sous-directrice du droit économique,

**Aude AB-DER-HALDEN**